



Commission Départementale du Football d'Entreprise et du Football Diversifié

Réunion restreinte

Animateur : M. PAREUX

PV du 27 janvier 2026

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes du DEF, dans les conditions de forme et de délai définies à l'article 31 du Règlement Sportif Général du DEF et à l'annexe financière.

MODIFICATION DE MATCH – MATCHS REPORTÉS OU MODIFIÉS :

Un module de demande de modifications de matchs via Footclubs, vous permet de pouvoir saisir des demandes de changement de date et/ou d'horaire et/ou d'installation depuis Footclubs.

➔ **A l'attention des clubs : nous rappelons que les notifications des indisponibilités des salles doivent être datées, signées, et avoir le cachet de la ville. Tout courrier ne respectant pas cette règle, ne sera pas pris en compte.**

FEUILLES DE MATCH :

En cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, il est établi une feuille de match papier. Les deux clubs et l'arbitre adressent, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, un rapport à la Commission compétente en exposant le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI.

La feuille de match informatisée est obligatoire sur les rencontres du championnat Seniors Futsal. Par mesure de sécurité, vous pouvez éditer via votre Footclubs une feuille de match papier (Epreuves Autres compétitions, Edition et extractions, rencontres, feuille de match 1 exemplaire PDF, Sélectionner une ou plusieurs poules et la date de match).

Nous vous rappelons qu'un rapport doit être adressé au Secrétariat du District dès que la FMI n'a pu être établie.

AFFAIRES GENERALES

La commission se réunira tous **les mardis** de 10h30 à 12h00. ➔ Vous pouvez la joindre pendant ces réunions au : **01 60 84 93 19**.



Tirage du club qualifié pour les 16^{èmes} de Finale de la Coupe Nationale Futsal :

- DIAMANT FUTSAL 1 reçoit UJS TOULOUSE FUTSAL 1 le 14/02/2026 à 16h00

CHAMPIONNAT FUTSAL

Pour info : 2 arbitres officiels seront désignés sur les matchs à la charge du club recevant.
Rappel : les frais d'arbitrage sont débités sur le compte club.

FMI NON PARVENUE DU 25/01/2026

Match n° 54990794 * ST CHERON ES 1 / MYA FUTSAL 2

1^{ère} demande

La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 03/02/2026, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission demande également un rapport aux 2 clubs et à l'arbitre sur la non-transmission de la FMI.

- Match n° 54990815 – MYA FUTSAL 2 / LA GRANDE OURSE 1 du 16/02/2026

En raison de 2 matchs le dimanche 15/02/2026 et le lundi 16/02/2026 pour MYA FUTSAL, la Commission reporte la rencontre à une date ultérieure.

COUPE DE L'ESSONNE FUTSAL

Pour la Coupe de l'Essonne Futsal, les frais d'arbitrage sont à partager entre les 2 équipes et seront prélevés sur le compte club.

Le tirage du tour de cadrage avant ¼ de finale et des ¼ de finale aura lieu le mardi 03/02/2026 à 11h00 au District.

Le tour de cadrage avant ¼ de finale se jouera dans la semaine **du 02 au 08/03/2026**.

Les ¼ de finale se joueront dans la semaine **du 30/03 au 05/04/2026**.

Les ½ finales se joueront dans la semaine **du 27/04 au 03/05/2026**.

Rappel :

Sont exemptés du tirage, les clubs encore qualifiés en Coupe Nationale Futsal et en Coupe de Paris Futsal.



En cas d'engagement de plusieurs équipes en Coupe de Paris, la première équipe éliminée entrera en Coupe de l'Essonne, même si l'équipe engagée en Coupe Nationale de Futsal est qualifiée pour cette compétition. (Article 4.2 du règlement de la Coupe de l'Essonne Futsal Seniors).

A partir des quarts de finale, les clubs dont les équipes sont encore qualifiées en Coupes Nationale Futsal et L.P.I.F.F devront présenter une équipe.

Résultats du 1^{er} tour (rencontres à jouer semaine du 12 au 18/01/2026) :

- 1 - REDS MENNECY CS 1 / ORSAY BURES FC 1 : 6-2
- 2 - CROSNE FC 1 / ULIS FUTSAL 1 : 4-3
- 3 - BVE FUTSAL 1 / PIMENT NOIR 1 : 9-4
- 4 - EPINAY 91 FC 1 / MNVDB FC 1 : 7-5
- 5 - LA GRANDE OURSE 1 / 830 FUTSAL 1 : 5-6
- 6 - IGNY FUTSAL 1 / ST CHERON ES 1 : 2-2 - TAB : 7-8

- Match n° 55270566 – IGNY FUTSAL 1 / ST CHERON ES 1 du 17/01/2026

Reprise du dossier.

Lecture du courriel d'IGNY FUTSAL.

Lecture du courriel et du rapport de l'arbitre. Remerciements.

L'arbitre a transmis une photo de la tablette avec la composition des équipes et a indiqué le résultat de la rencontre.

Il s'agit d'un dysfonctionnement de l'application.

La Commission enregistre le résultat de la rencontre :

IGNY FUTSAL 1 / ST CHERON ES 1 : 2-2 - TAB : 7-8

Prochaine réunion le mardi 3 février 2026